

**Version caviardée**

**Coûts détaillés**



**Table des matières**

**1 Demande relative au remplacement des transformateurs à 315-120 kV au poste de Saraguay ..... 5**

**1.1 Principales composantes du coût des travaux du Projet Saraguay ..... 5**

1.1.1 Approvisionnement et construction ..... 7

1.1.2 Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet ..... 7

1.1.3 Coûts du client ..... 8

1.1.4 Frais financiers ..... 8

1.1.5 Autres coûts ..... 9

1.1.6 Provision ..... 9

**2 Demande relative à la reconstruction d'une ligne souterraine Saraguay-Mont-Royal ..... 10**

**2.1 Principales composantes du coût des travaux du Projet Ligne 1230 ..... 10**

2.1.1 Approvisionnement et construction ..... 12

2.1.2 Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet ..... 12

2.1.3 Coûts du client ..... 13

2.1.4 Frais financiers ..... 13

2.1.5 Autres coûts ..... 14

2.1.6 Provision ..... 14

**3 Demande relative à la construction du nouveau poste Côte-Saint-Luc à 315-25 kV ..... 16**

**3.1 Principales composantes du coût des travaux du Projet Côte-Saint-Luc ..... 16**

3.1.1 Approvisionnement et construction ..... 18

3.1.2 Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet ..... 18

3.1.3 Coûts du client ..... 19

3.1.4 Frais financiers ..... 20

3.1.5 Autres coûts ..... 20

3.1.6 Provision ..... 21

**3.2 Coûts de télécommunications ..... 21**

Liste des tableaux

**Tableau 1 Coûts des travaux avant-projet et projet par élément – Projet Saraguay (k\$ de réalisation) ..... 5**

**Tableau 2 Coûts du « Client » - Projet Saraguay (k\$) ..... 8**

**Tableau 3 Coûts des travaux d'avant-projet et projet par élément – Projet Ligne 1230 (k\$ de réalisation) ..... 10**

**Tableau 4 Coûts du « Client » - Projet Ligne 1230 (k\$) ..... 13**

**Tableau 5 Coût des travaux d'avant-projet et de projet par élément – Projet Côte-Saint-Luc (k\$ de réalisation) ..... 16**

**Tableau 6 Coûts de la rubrique « Client » - Projet Côte-Saint-Luc (k\$) ..... 19**

Liste des figures

**Figure 1 Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet Saraguay ..... 6**

**Figure 2 Répartition des coûts des activités du Projet Saraguay ..... 7**

**Figure 3 Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet Ligne 1230 ..... 11**

**Figure 4 Répartition des coûts des activités du Projet Ligne 1230 ..... 12**

Figure 5	Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet Côte-Saint-Luc, excluant les coûts de télécommunications.....	17
Figure 6	Répartition des coûts des activités du Projet Côte-Saint-Luc, excluant les coûts de télécommunications .....	18
Figure 7	Répartition des coûts de télécommunications par activité – Projet Côte-Saint-Luc .....	22

**1 Demande relative au remplacement des transformateurs à 315-120 kV au poste de Saraguay**

1 Le tableau 1 présente une ventilation des coûts pour les phases avant-projet et projet.

**Tableau 1  
Coûts des travaux avant-projet et projet par élément – Projet Saraguay  
(k\$ de réalisation)**

	Total poste	
<b>Coûts de l'avant-projet</b>		
Études d'avant-projet		██████████
Autres coûts		██████████
Frais financiers		██████████
<b>Sous-total</b>		<b>1 019,8</b>
<b>Coûts du projet</b>		
Ingénierie interne		██████████
Ingénierie externe		██████████
Client		4 227,9
Approvisionnement		██████████
Construction		██████████
Gérance interne		██████████
Gérance externe		██████████
Provision		██████████
Autres coûts		██████████
Frais financiers		7 781,4
<b>Sous-total</b>		<b>114 435,2</b>
<b>TOTAL</b>		<b>115 455,0</b>

**1.1 Principales composantes du coût des travaux du Projet Saraguay**

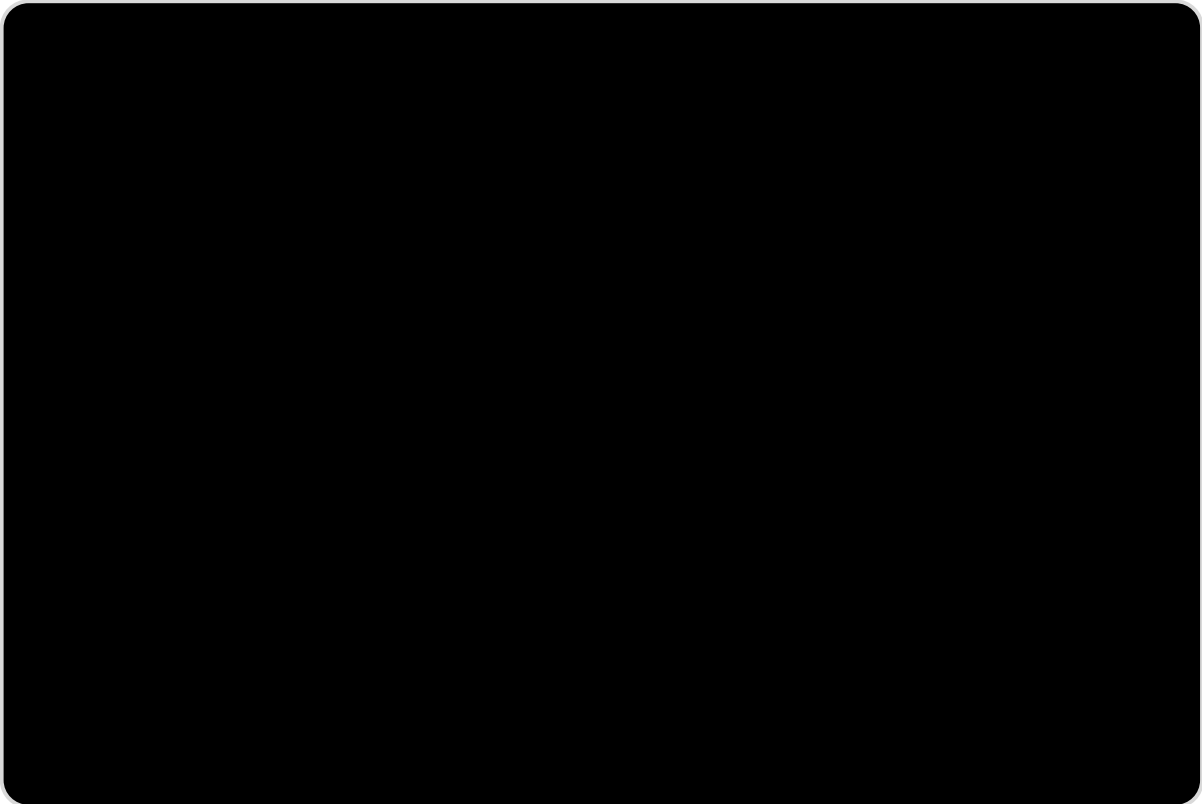
- 2 Les coûts du Projet Saraguay sont de 115,5 M\$.
- 3 La figure 1 illustre les travaux d'ingénierie interne et de gérance interne, ainsi que les autres
- 4 activités ; ces dernières représentant ██████████\$, soit ██████████ du coût de 115,5 M\$.

**Figure 1**  
**Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet Saraguay**



- 1 La figure 2 présente la répartition des coûts entre les diverses activités requises pour la
- 2 réalisation du Projet Saraguay.

**Figure 2**  
**Répartition des coûts des activités du Projet Saraguay**



### **1.1.1 Approvisionnement et construction**

- 3 Le coût des activités reliées à l'approvisionnement et à la construction s'élève à [REDACTED]\$, soit
- 4 [REDACTED] du coût de 115,5 M\$.

### **1.1.2 Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet**

- 5 Les frais d'ingénierie, les frais de gérance et les frais des études d'avant-projet s'élèvent à
- 6 [REDACTED]\$, soit [REDACTED] du coût de 115,5 M\$. Les coûts des travaux d'ingénierie sous-traités à
- 7 l'externe, qui représentent [REDACTED], seront imputés au prix coûtant. Par ailleurs, les services
- 8 d'ingénierie interne sont facturés par le mécanisme de facturation interne. Quant aux coûts
- 9 de [REDACTED]\$ pour la gérance de projet, soit [REDACTED] du coût de 115,5 M\$, ils représentent tous
- 10 les frais relatifs à la gestion de projet et à la gérance de chantier. Les frais de gérance sont
- 11 mesurés en pourcentage du coût des projets. Dans le cadre du Projet Saraguay, le ratio des
- 12 frais de gérance interne s'élève à [REDACTED] du coût de 115,5 M\$.

1 Par ailleurs, Hydro-Québec surveille étroitement les frais de gérance de ses projets afin qu'ils  
2 demeurent concurrentiels.

**1.1.3 Coûts du client**

3 Le Transporteur présente au tableau 2 une ventilation des coûts de la rubrique « Client » du  
4 tableau 1. Ces coûts s'élèvent à 4,2 M\$, soit 3,7 % du coût de 115,5 M\$.

**Tableau 2**  
**Coûts du « Client » - Projet Saraguay**  
**(k\$)**

Description	Total	Avant	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Inspection finale et mise en route	3 463,5	0,0	13,9	630,0	332,5	832,9	854,3	799,9	0,0
Expertise Technique	764,4	0,0	86,6	181,2	126,6	125,8	129,0	115,2	0,0
<b>Total</b>	<b>4 227,9</b>	<b>0,0</b>	<b>100,5</b>	<b>811,2</b>	<b>459,1</b>	<b>958,7</b>	<b>983,3</b>	<b>915,1</b>	<b>0,0</b>

5 La nature de ces coûts est décrite comme suit :

- 6 • Inspection finale et mise en route : activités associées aux essais techniques et  
7 spécialisés pour s'assurer du bon fonctionnement des équipements installés avant  
8 la mise en service commerciale ;
- 9 • Expertise technique : activités liées à la planification du réseau, à la conception des  
10 équipements et à la planification de l'exploitation du réseau.

**1.1.4 Frais financiers**

11 Les frais financiers totaux s'élèvent à 7,8 M\$, soit 6,8 % du coût de 115,5 M\$.

12 Conformément à la décision D-2002-95<sup>1</sup> de la Régie, la capitalisation des frais financiers aux  
13 immobilisations en cours est réalisée au taux du coût moyen en capital de l'année témoin  
14 projetée, soit 5,985 % pour 2022<sup>2</sup>.

15 De plus, conformément à la décision D-2003-68<sup>3</sup>, le Transporteur précise que la capitalisation  
16 des frais financiers selon le coût moyen en capital prospectif de 4,675 %<sup>4</sup> procure une  
17 réduction de 2,0 M\$ pour un investissement total de 115,5 M\$.

<sup>1</sup> [D-2002-95](#), page 91.

<sup>2</sup> [D-2022-053](#), page 143.

<sup>3</sup> [D-2003-68](#), page 26.

<sup>4</sup> [D-2020-041](#), page 61.



### 1.1.5 Autres coûts

1 Les autres coûts s'élèvent à ██████\$ et représentent ██████ du coût de 115,5 M\$. Ils regroupent  
2 notamment les éléments suivants :

- 3 • Gestion des matières dangereuses ;
- 4 • Fourniture de matériel ;
- 5 • Matériel à projets et guichet unique ;
- 6 • Revalorisation des biens meubles excédentaires ;
- 7 • Frais d'acquisition des biens et services ;
- 8 • Gestion des données et des documents (originaux et géomatique).

9 Ces autres coûts sont estimés en fonction des besoins réels du Projet Saraguay et  
10 correspondent à des activités nécessaires à son bon déroulement. Ces coûts seront facturés  
11 par la suite au Projet Saraguay en fonction des coûts réels.

### 1.1.6 Provision

12 La valeur de la provision s'élève à ██████\$, soit ██████ du coût de 115,5 M\$. Toutefois,  
13 conformément à la demande de la Régie<sup>5</sup>, la provision s'élève à ██████ lorsque l'on retransche  
14 du coût du Projet Saraguay les autres coûts et les frais financiers.

15 La provision est un montant inclus dans une estimation pour couvrir les incertitudes  
16 imputables aux risques et aux imprécisions associés notamment aux durées, aux quantités,  
17 au contenu technique, au mode d'approvisionnement, à la concurrence sur le marché  
18 (fournisseurs, entrepreneurs), aux conditions climatiques et géographiques, au contexte  
19 social, économique ou politique, ainsi qu'à tout autre élément défini dans l'étendue des  
20 travaux du Projet Saraguay.

21 Conformément à la pratique généralement suivie dans l'industrie, la méthodologie de calcul  
22 de la provision est basée sur la fiabilité de la source de données, le degré de détail du contenu,  
23 les facteurs de risque inhérents à chaque étape de réalisation du Projet Saraguay ainsi que  
24 sur le degré de risque que l'organisation est prête à accepter.

25 Les provisions prévues sont déterminées en fonction des risques propres à chaque projet et  
26 peuvent donc varier grandement d'un projet à un autre. Ces provisions ne sont « facturées »  
27 à un projet que dans la mesure où des risques se sont matérialisés et ont engendré des coûts  
28 réels lors de la réalisation de ce projet. Ainsi, les sommes engagées (ou prévues au budget)  
29 pour le Projet Saraguay du Transporteur et non utilisées ne seront pas imputées à ce dernier.  
30 Par conséquent, le coût final du Projet Saraguay correspond au montant réellement engagé

---

<sup>5</sup> [D-2003-68](#), page 18.

1 au cours de sa réalisation. Aucune provision n'est calculée sur les autres coûts et les frais  
 2 financiers.

**2 Demande relative à la reconstruction d'une ligne souterraine Saraguay-Mont-Royal**

3 Le tableau 3 présente une ventilation des coûts pour les phases avant-projet et projet.

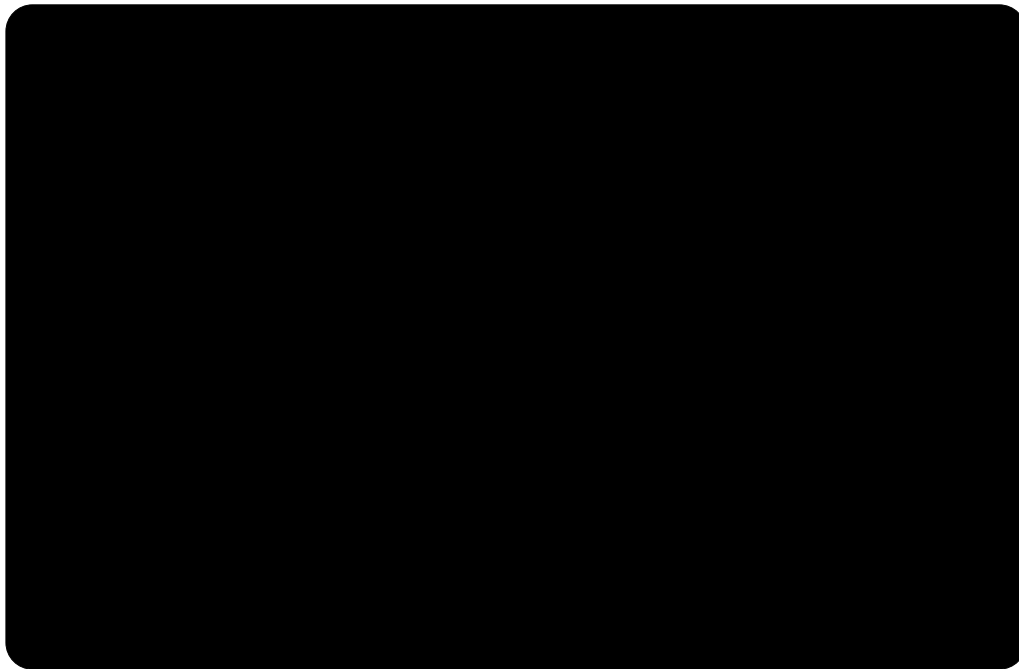
**Tableau 3**  
**Coûts des travaux d'avant-projet et projet par élément – Projet Ligne 1230**  
**(k\$ de réalisation)**

	Total Lignes	Total Postes	Total Transport (Lignes et Postes)
<b>Coûts de l'avant-projet</b>			
Études d'avant-projet	████████	████████	████████
Autres coûts	████████	████████	████████
Frais financiers	████████	████████	████████
<b>Sous-total</b>	████████	████████	<b>1 312,5</b>
<b>Coûts du projet</b>			
Ingénierie interne	████████	████████	████████
Ingénierie externe	████████	████████	████████
Client	1 201,5	422,6	1 624,1
Approvisionnement	████████	████████	████████
Construction	████████	████████	████████
Gérance interne	████████	████████	████████
Gérance externe	████████	████████	████████
Provision	████████	████████	████████
Autres coûts	████████	████████	████████
Frais financiers	████████	████████	9 499,1
<b>Sous-total</b>	████████	████████	<b>121 267,1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>116 032,7</b>	<b>6 546,9</b>	<b>122 579,6</b>

**2.1 Principales composantes du coût des travaux du Projet Ligne 1230**

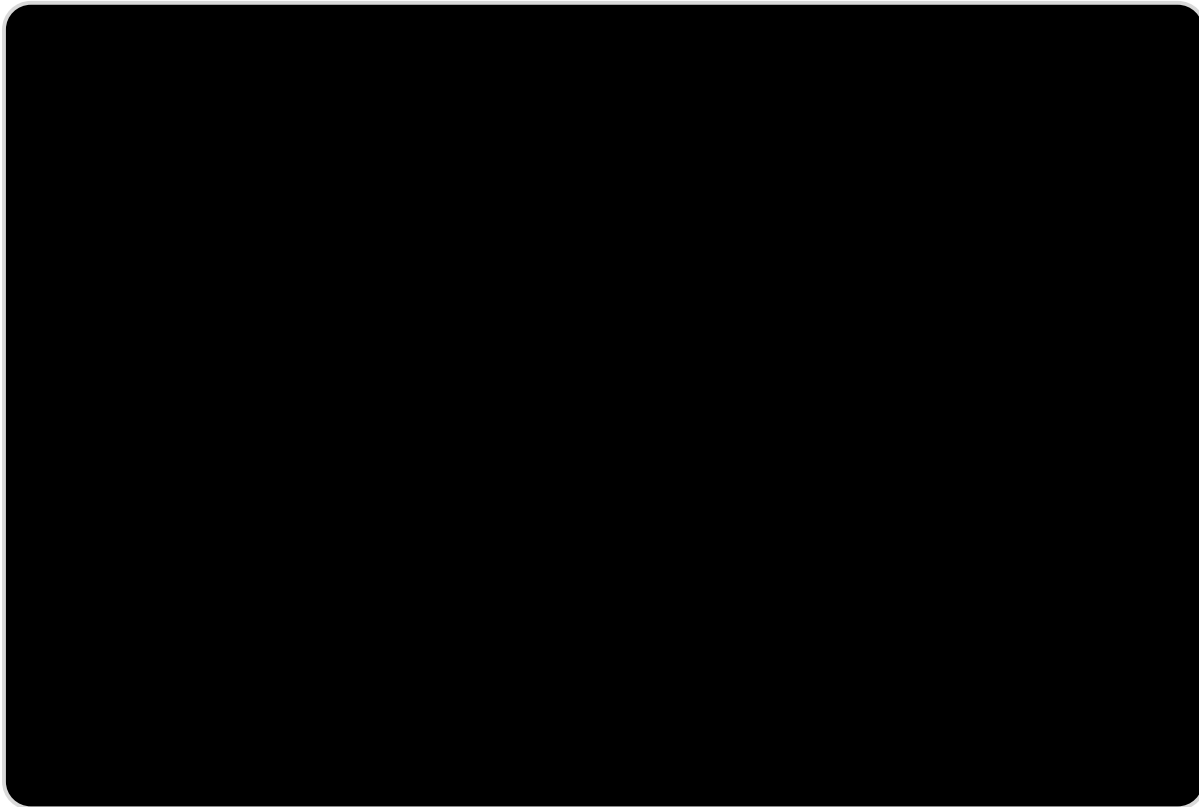
4 Les coûts du Projet Ligne 1230 sont de 122,6 M\$ et sont détaillés dans la présente section.  
 5 La figure 3 illustre les travaux d'ingénierie interne et de gérance interne, ainsi que les autres  
 6 activités ; ces dernières représentant ██████████\$, soit ██████████ du coût de 122,6 M\$.

**Figure 3**  
**Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet Ligne 1230**



- 1 La figure 4 présente la répartition des coûts entre les diverses activités requises pour la
- 2 réalisation du Projet Ligne 1230.

**Figure 4**  
**Répartition des coûts des activités du Projet Ligne 1230**



### **2.1.1 Approvisionnement et construction**

1 Le coût des activités reliées à l'approvisionnement et à la construction s'élève à [REDACTED]\$, soit  
2 [REDACTED] du coût de 122,6 M\$.

### **2.1.2 Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet**

3 Les frais d'ingénierie, les frais de gérance et les frais des études d'avant-projet s'élèvent à  
4 [REDACTED]\$, soit [REDACTED] du coût de 122,6 M\$. Les coûts des travaux d'ingénierie sous-traités à  
5 l'externe, qui représentent [REDACTED], seront imputés au prix coûtant. Par ailleurs, les services  
6 d'ingénierie interne sont facturés par le mécanisme de facturation interne. Quant aux coûts  
7 de [REDACTED]\$ pour la gérance de projet, soit [REDACTED] du coût de 122,6 M\$, ils représentent tous les  
8 frais relatifs à la gestion de projet et à la gérance de chantier. Les frais de gérance sont  
9 mesurés en pourcentage du coût des projets. Dans le cadre du Projet Ligne 1230, le ratio des  
10 frais de gérance interne s'élève à [REDACTED] du coût de 122,6 M\$.

11 Par ailleurs, Hydro-Québec surveille étroitement les frais de gérance de ses projets afin qu'ils  
12 demeurent concurrentiels.

**2.1.3 Coûts du client**

1 Le Transporteur présente au tableau 4 une ventilation des coûts de la rubrique « Client » du  
 2 tableau 3. Ces coûts s’élèvent à 1,6 M\$, soit 1,3 % du coût de 122,6 M\$.

**Tableau 4**  
**Coûts du « Client » - Projet Ligne 1230**  
**(k\$)**

<b>Description</b>	<b>Total</b>	<b>Avant</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Expertise immobilière	██████	██████	██████	██████	██████	██████
Inspection finale et mise en route	██████	██████	██████	██████	██████	██████
Expertise Technique	██████	██████	██████	██████	██████	██████
Communications et relations publiques	██████	██████	██████	██████	██████	██████
<b>Total</b>	<b>1 624,1</b>	██████	██████	██████	██████	██████

3 La nature de ces coûts est décrite comme suit :

- 4 • Expertise immobilière : activités réalisées pour, entre autres, l’obtention des droits de  
 5 servitude, l’acquisition de terrains et l’évaluation des indemnités immobilières ;
- 6 • Inspection finale et mise en route : activités associées aux essais techniques et  
 7 spécialisés pour s’assurer du bon fonctionnement des équipements installés avant  
 8 la mise en service commerciale ;
- 9 • Expertise technique : activités liées à la planification du réseau, à la conception des  
 10 équipements et à la planification de l’exploitation du réseau.
- 11 • Communications et relations publiques : activités réalisées pour assurer les  
 12 communications avec le public, les municipalités et les différents organismes  
 13 régionaux.

**2.1.4 Frais financiers**

14 Les frais financiers totaux s’élèvent à 9,5 M\$, soit 7,8 % du coût de 122,6 M\$.

15 Conformément à la décision D-2002-95<sup>6</sup> de la Régie, la capitalisation des frais financiers aux  
 16 immobilisations en cours est réalisée au taux du coût moyen en capital de l’année témoin  
 17 projetée, soit 5,985 % pour 2022<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> [D-2002-95](#), page 91.

<sup>7</sup> [D-2022-053](#), page 143.

1 De plus, conformément à la décision D-2003-68<sup>8</sup>, le Transporteur précise que la capitalisation  
2 des frais financiers selon le coût moyen en capital prospectif de 4,675 %<sup>9</sup> procure une  
3 réduction de 2,2 M\$ pour un investissement total de 122,6 M\$.

### 2.1.5 Autres coûts

4 Les autres coûts s'élèvent à ██████\$ et représentent ██████ du coût de 122,6 M\$. Ils regroupent  
5 notamment les éléments suivants :

- 6 • Gestion des matières dangereuses ;
- 7 • Fourniture de matériel ;
- 8 • Matériel à projets et guichet unique ;
- 9 • Revalorisation des biens meubles excédentaires ;
- 10 • Frais d'acquisition des biens et services ;
- 11 • Gestion des données et des documents (originaux et géomatique).

12 Ces autres coûts sont estimés en fonction des besoins réels du Projet Ligne 1230 et  
13 correspondent à des activités nécessaires à son bon déroulement. Ces coûts seront facturés  
14 par la suite au Projet Ligne 1230 en fonction des coûts réels.

### 2.1.6 Provision

15 La valeur de la provision s'élève à ██████\$, soit ██████ du coût de 122,6 M\$. Toutefois,  
16 conformément à la demande de la Régie<sup>10</sup>, la provision s'élève à ██████ lorsque l'on  
17 retranche du coût du Projet Ligne 1230 les autres coûts et les frais financiers.

18 La provision est un montant inclus dans une estimation pour couvrir les incertitudes  
19 imputables aux risques et aux imprécisions associés notamment aux durées, aux quantités,  
20 au contenu technique, au mode d'approvisionnement, à la concurrence sur le marché  
21 (fournisseurs, entrepreneurs), aux conditions climatiques et géographiques, au contexte  
22 social, économique ou politique, ainsi qu'à tout autre élément défini dans l'étendue des  
23 travaux du Projet Ligne 1230.

24 Conformément à la pratique généralement suivie dans l'industrie, la méthodologie de calcul  
25 de la provision est basée sur la fiabilité de la source de données, le degré de détail du contenu,  
26 les facteurs de risque inhérents à chaque étape de réalisation du Projet Ligne 1230 ainsi que  
27 sur le degré de risque que l'organisation est prête à accepter.

---

<sup>8</sup> [D-2003-68](#), page 26.

<sup>9</sup> [D-2020-041](#), page 61.

<sup>10</sup> [D-2003-68](#), page 18.

1 Les provisions prévues sont déterminées en fonction des risques propres à chaque projet et  
2 peuvent donc varier grandement d'un projet à un autre. Ces provisions ne sont « facturées »  
3 à un projet que dans la mesure où des risques se sont matérialisés et ont engendré des coûts  
4 réels lors de la réalisation de ce projet. Ainsi, les sommes engagées (ou prévues au budget)  
5 pour le Projet Ligne 1230 du Transporteur et non utilisées ne seront pas imputées à ce  
6 dernier. Par conséquent, le coût final du Projet Ligne 1230 correspond au montant réellement  
7 engagé au cours de sa réalisation. Aucune provision n'est calculée sur les autres coûts et les  
8 frais financiers.

**3 Demande relative à la construction du nouveau poste Côte-Saint-Luc à 315-25 kV**

1 Le tableau 5 présente une ventilation des coûts pour les phases avant-projet et projet.

**Tableau 5**  
**Coût des travaux d'avant-projet et de projet par élément – Projet Côte-Saint-Luc**  
**(k\$ de réalisation)<sup>11</sup>**

	Total Lignes	Total Postes	Total Transport (Lignes et Postes)	Télécommunications	Total Postes et télécommunications
<b>Coûts de l'avant-projet</b>					
Études d'avant-projet					
Autres coûts					
Frais financiers					
<b>Sous-total</b>					<b>23 575,8</b>
<b>Coûts du projet</b>					
Ingénierie interne					
Ingénierie externe					
Client	17 909,8	9 929,9	27 839,7	530,1	<b>28 369,8</b>
Approvisionnement					
Construction					
Gérance interne					
Gérance externe					
Provision					
Autres coûts					
Frais financiers					
<b>Sous-total</b>					<b>625 932,2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>297 331,4</b>	<b>342 435,6</b>	<b>639 767,0</b>	<b>9 741,0</b>	<b>649 508,0</b>

**3.1 Principales composantes du coût des travaux du Projet Côte-Saint-Luc**

2 Les coûts du Projet Côte-Saint-Luc, excluant ceux de télécommunications, sont de 639,8 M\$  
 3 et sont détaillés dans la présente section.

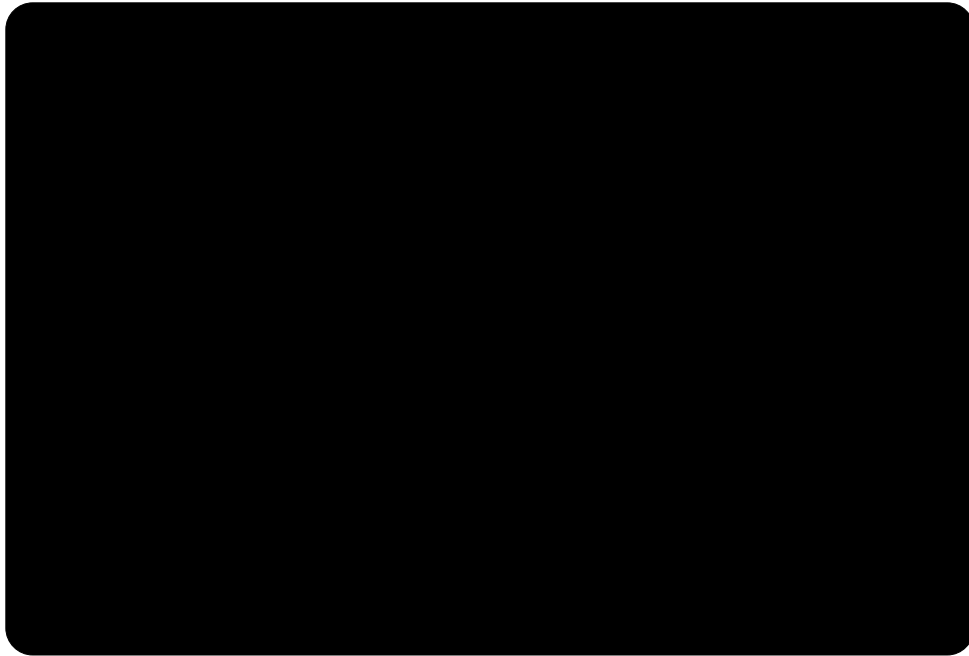
4 Les travaux liés aux actifs de télécommunications sont présentés à la section 3.2.

5 La figure 5 illustre les travaux d'ingénierie interne et de gérance interne par rapport aux autres  
 6 coûts du Projet Côte-Saint-Luc; ces derniers représentent ██████\$, soit ██████ du coût de  
 7 639,8 M\$.

<sup>11</sup> Excluant la préparation, conversion et transfert de charges du Distributeur au montant de 90,5 M\$.

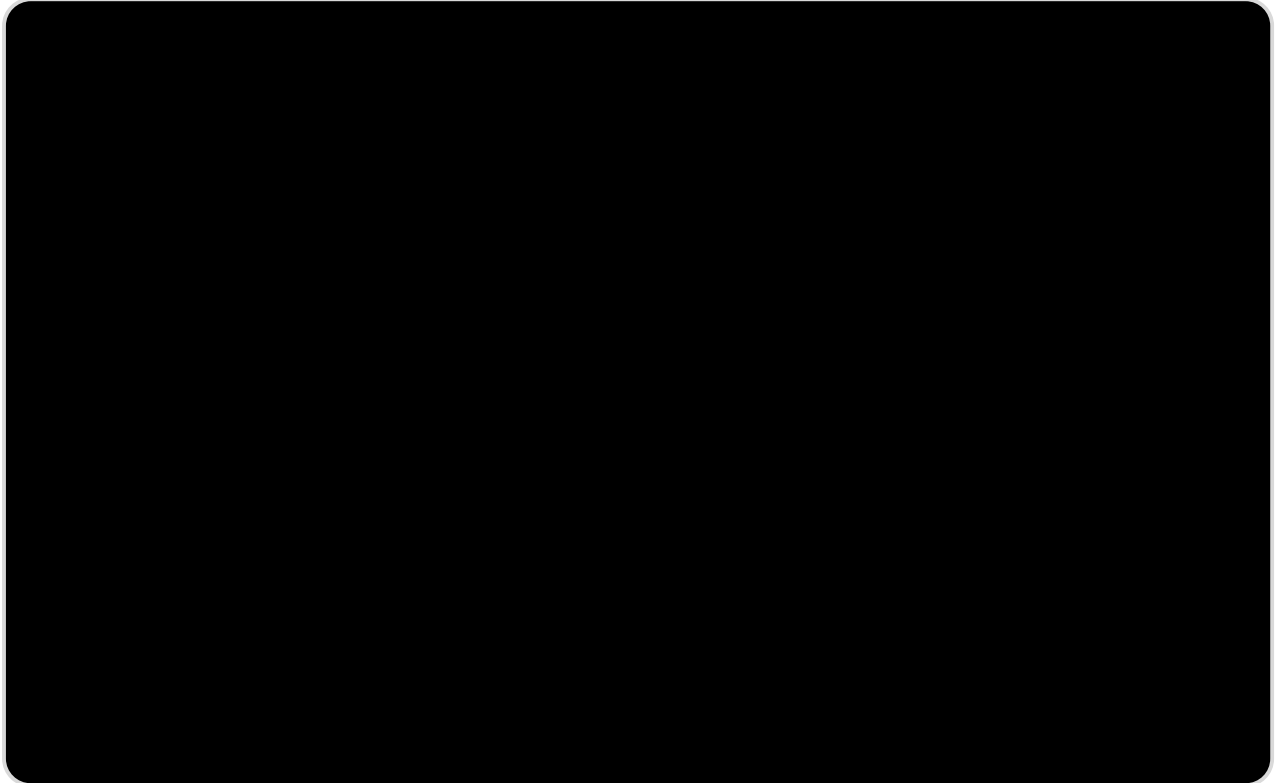


**Figure 5**  
**Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet Côte-Saint-Luc,**  
**excluant les coûts de télécommunications**



- 1 La figure 6 présente la répartition des coûts entre les diverses activités requises pour la
- 2 réalisation du Projet Côte-Saint-Luc.

**Figure 6**  
**Répartition des coûts des activités du Projet Côte-Saint-Luc,**  
**excluant les coûts de télécommunications**



### **3.1.1 Approvisionnement et construction**

- 3 Le coût des activités reliées à l'approvisionnement et à la construction du Projet
- 4 Côte-Saint-Luc s'élève à ██████\$, soit ██████ du coût total des travaux du Projet
- 5 Côte-Saint-Luc de 639,8 M\$.

### **3.1.2 Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet**

- 6 Les frais d'ingénierie, les frais de gérance et les frais des études d'avant-projet s'élèvent à
- 7 ██████\$, soit ██████ du coût total des travaux du Projet Côte-Saint-Luc de 639,8 M\$. Les
- 8 coûts des travaux d'ingénierie sous-traités à l'externe, qui représentent ██████, seront imputés
- 9 au prix coûtant. Par ailleurs, les services d'ingénierie interne sont facturés par le mécanisme
- 10 de facturation interne. Quant aux coûts de ██████\$ pour la gérance de projet, soit ██████ du
- 11 coût de 639,8 M\$, ils représentent tous les frais relatifs à la gestion de projet et à la gérance
- 12 de chantier. Les frais de gérance sont mesurés en pourcentage du coût des projets. Dans le

1 cadre du Projet Côte-Saint-Luc, le ratio des frais de gérance interne s'élève à [REDACTED] du coût  
 2 de 639,8 M\$.

3 Par ailleurs, Hydro-Québec surveille étroitement les frais de gérance de ses projets afin que  
 4 ceux-ci demeurent concurrentiels.

**3.1.3 Coûts du client**

5 Le tableau 6 présente une ventilation des coûts de la rubrique « Client » du tableau 5. Ces  
 6 coûts s'élèvent à 27,8 M\$, soit 4,4 % du coût de 639,8 M\$.

**Tableau 6**  
**Coûts de la rubrique « Client » - Projet Côte-Saint-Luc**  
**(k\$)**

Description	Total	Avant	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Expertise immobilière	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Inspection finale et mise en route	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Expertise Technique	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Communications et relations publiques	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Mise en valeur	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
<b>Total</b>	<b>27 839,7</b>	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

7 La nature de ces coûts est décrite comme suit :

- 8 • Expertise immobilière : activités réalisées pour, entre autres, l'obtention des droits de  
 9 servitude, l'acquisition de terrains et l'évaluation des indemnités immobilières ;
- 10 • Inspection finale et mise en route : activités associées aux essais techniques et  
 11 spécialisés pour s'assurer du bon fonctionnement des équipements installés avant  
 12 la mise en service commerciale ;
- 13 • Expertise technique : activités liées à la planification du réseau, à la conception des  
 14 équipements et à la planification de l'exploitation du réseau ;
- 15 • Communications et relations publiques : activités réalisées pour assurer les  
 16 communications avec le public, les municipalités et les différents organismes  
 17 régionaux ;
- 18 • Mise en valeur : crédit consacré à la mise en valeur de l'environnement et à l'appui  
 19 au développement régional afin d'amortir les impacts du Projet Côte-Saint-Luc dans  
 20 le milieu. C'est un montant forfaitaire prédéterminé par type d'installation visée par le  
 21 Programme de mise en valeur intégrée. Ce montant est établi en fonction de l'impact  
 22 résiduel de l'installation ;

- 1 • Communications et relations publiques : activités réalisées pour assurer les  
2 communications avec le public, les municipalités et les différents organismes  
3 régionaux.

### 3.1.4 Frais financiers

4 Les frais financiers totaux s'élèvent à 68,0 M\$, soit 10,6 % du coût de 639,8 M\$.  
5 Conformément à la décision D-2002-95<sup>12</sup> de la Régie, la capitalisation des frais financiers aux  
6 immobilisations en cours est réalisée au taux du coût moyen en capital de l'année témoin  
7 projetée, soit 5,985 % pour 2022<sup>13</sup>.

8 De plus, conformément à la décision D-2003-68<sup>14</sup>, le Transporteur précise que la  
9 capitalisation des frais financiers selon le coût moyen en capital prospectif de 4,675 %<sup>15</sup>  
10 procure une réduction de 16,9 M\$ pour un investissement total de 639,8 M\$.

### 3.1.5 Autres coûts

11 Les autres coûts s'élèvent à ██████\$ et représentent ██████ du coût total du Projet  
12 Côte-Saint-Luc de 639,8 M\$. Ils regroupent notamment les éléments suivants :

- 13 • Gestion des matières dangereuses ;  
14 • Fourniture de matériel ;  
15 • Matériel à projets et guichet unique ;  
16 • Revalorisation des biens meubles excédentaires ;  
17 • Frais d'acquisition des biens et services ; et  
18 • Gestion des données et des documents (originaux et géomatique).

19 Ces autres coûts sont estimés en fonction des besoins réels du Projet Côte-Saint-Luc et  
20 correspondent à des activités nécessaires au bon déroulement de celui-ci. Ils seront facturés  
21 par la suite au Projet Côte-Saint-Luc en fonction des coûts réels.

---

<sup>12</sup> [D-2002-95](#), page 91.

<sup>13</sup> [D-2022-053](#), p. 143.

<sup>14</sup> [D-2003-68](#), page 26.

<sup>15</sup> [D-2020-041](#), page 61.

### 3.1.6 Provision

1 La valeur de la provision s'élève à ██████\$, soit ██████ du coût de 639,8 M\$. Toutefois,  
2 conformément à la demande de la Régie<sup>16</sup>, la provision s'élève à ██████ lorsque l'on retranche  
3 du coût du Projet Côte-Saint-Luc les autres coûts et les frais financiers.

4 La provision est un montant inclus dans une estimation pour couvrir les incertitudes  
5 imputables aux risques et aux imprécisions associés notamment aux durées, aux quantités,  
6 au contenu technique, au mode d'approvisionnement, à la concurrence sur le marché  
7 (fournisseurs, entrepreneurs), aux conditions climatiques et géographiques, au contexte  
8 social, économique ou politique, ainsi qu'à tout autre élément défini dans l'étendue des  
9 travaux du Projet Côte-Saint-Luc.

10 Conformément à la pratique généralement suivie dans l'industrie, la méthodologie de calcul  
11 de la provision est basée sur la fiabilité de la source de données, le degré de détail du contenu,  
12 les facteurs de risque inhérents à chaque étape de réalisation du Projet Côte-Saint-Luc ainsi  
13 que sur le degré de risque que l'organisation est prête à accepter.

14 Les provisions prévues sont déterminées en fonction des risques propres à chaque projet et  
15 peuvent donc varier grandement d'un projet à un autre. Ces provisions ne sont « facturées »  
16 à un projet que dans la mesure où des risques se sont matérialisés et ont engendré des coûts  
17 réels lors de la réalisation de ce projet. Ainsi, les sommes engagées (ou prévues au budget)  
18 pour le Projet Côte-Saint-Luc du Transporteur et non utilisées ne seront pas imputées à ce  
19 dernier. Par conséquent, le coût final du Projet Côte-Saint-Luc correspond au montant  
20 réellement engagé au cours de sa réalisation. Aucune provision n'est calculée sur les autres  
21 coûts et les frais financiers.

### 3.2 Coûts de télécommunications

22 Le Transporteur inclut au coût de son projet à faire autoriser le coût de 9,7 M\$ pour les actifs  
23 de télécommunications qui lui sont associés.

24 Les travaux de télécommunications décrits à la section 5.3.5 de la pièce HQT-1, Document 1  
25 représentent 1,5 % du coût total des travaux associés au Projet Côte-Saint-Luc de 649,5 M\$.  
26 La figure 7 présente la répartition des coûts de télécommunications entre les diverses activités  
27 requises pour la réalisation du Projet Côte-Saint-Luc.

---

<sup>16</sup> [D-2003-68](#), page 18.

**Figure 7**  
**Répartition des coûts de télécommunications par activité – Projet Côte-Saint-Luc**

